Mise en ligne : 19 janvier 2014.
Dernière modification : 3 octobre 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE CHALANG (1927-1934)

création des Éts Hale

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Hale_et_Cie-Saigon.pdf

et de la SICAF

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Sicaf_1919-1929.pdf

S.A., 1927, Saïgon.

M. [Jules] Lionel-Marie et la Société indochinoise de commerce, d'agriculture et de finance
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 13 mars 1927)

Voici la liste des sociétés que la S.I.C.A.F. a créées ou réorganisées ou à la création desquelles elle a participé depuis 1920 :

Société anonyme des plantations d'hévéas de Chalang en formation (hévéas au Cambodge avec la maison Hale et Cie*) fr. 21.000.000

Droit de Timbre
acquitté par abonn.t
Avis d'autorisation
inséré au J.O.
de l'Indo-Chine
27 Avril
1928

SOCIÉTÉ ANONYME

PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE CHALANG

AU CAPITAL DE 21 MILLIONS DE FRANCS

divisé en 210.000 Actions de 100 Francs chacune

Statuts déposés chez Me Mathieu, Notaire à Saïgon

SIÈGE SOCIAL
7, QUAI DE BELGIQUE A SAÏGON (COCHINCHINE)

ACTION DE CENT FRANCS
AU PORTEUR

N° 081,094

Un Administrateur

Par délégation
du Conseil d'Administration

PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE CHALANG

Saïgon, le 15 Mars 1927

VIEILLEMARD-IMP.PARIS

Coll. Serge Volper

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf

Société anonyme
de
PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE CHALANG
au capital de 21 millions de fr.
divisé en 210.000 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés chez Me Mathieu, notaire à Saïgon

Siège social : 7, quai de Belgique à Saïgon (Cochinchine)

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine* du 27 avril 1927

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR
Un administrateur : Louis Jacque
Par délégation du conseil d'administration : René Boas
Saïgon, le 15 mars 1927
Vieillemard, impr. Paris

Nouvelles sociétés indochinoises
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1927)

M. Émilien Bertrand a fondé la société des Plantations d'hévéas de Chalang, au capital de 21 millions de francs, divisé en 210.000 actions de 100 francs. Le conseil est autorisé à porter le capital à 40 millions en réservant 40 % des actions nouvelles à qui lui plaira.

Siège social : Saïgon, 7, quai de Belgique.

Il est créé 25.000 parts de fondateur dont 10.000 attribuées aux promoteurs de la société, 8.000 au Syndicat d'études des Caoutchoucs de Momai et 7.000 aux souscripteurs à raison d'une part par 30 actions. Il est créé une société civile des porteurs de parts.

Les actions ont droit à un premier dividende de 8 %, les parts à 25 % du solde.

MM. Louis Jacque et Vincent Ippolito sont administrateurs statutaires pour une durée illimitée. Il leur est adjoint : MM. [René] Boas, [Pierre] Guesde[1], [Charles] Triadou [Hale and C°], Revel[2], Ernest Martin et Cie[3], Hale and Co, l'Union syndicale financière [Siaume], la Sicaf et les Messageries fluviales de Cochinchine.

[1] Pierre Guesde (1870-1955) : résident supérieur, puis (1923) administrateur de sociétés. Il semble représenter ici la SICAF.
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Pierre_Guesde_1870-1955.pdf

[2] Charles Revel : ancien inspecteur général de première classe des colonies. Grand officier de la Légion d'honneur. Président et administrateur délégué de la Compagnie cotonnière des Nouvelles-Hébrides, administrateur de la Cie agricole et minière des Nouvelles-Hébrides, administrateur de la Cie coloniale de Vaté, de la Cie générale franco-hébridaise. Administrateur de la Société agricole du Sông-Ray en Indochine et de la Banque française de l'union générale des fonctionnaires montée par Georges Alexandre, escroc patenté, et qui fit faillite en janvier 1934.

[3] Ernest Martin et Cie : banquier à Paris, puis agent de change. On le retrouve aux Hévéas de la Souchère et aux Comptoirs généraux de l'Indochine.

René BOAS, administrateur

par A.L., Corinne Krouck et Alain Warmé

Les Boas étaient des israélites, dont certains au moins d'origine néerlandaise.

Le plus célèbre était Alfred Boas (1846-1909), ingénieur ECP, à la tête d'une importante ferblanterie, 67, boulevard de Charonne à Paris (420 ouvriers en 1882, date où l'usine est ravagée par un incendie). En 1891, Alfred Boas s'associe avec un polytechnicien, Camille Rodrigues-Ély, d'une famille juive pratiquante de Bayonne d'origine portugaise. Les fabrications se diversifient : chalumeaux, postes à souder fixes et mobiles…et, surtout, au début des années 1900, fabrication de phares à acétylène pour automobiles, une spécialité prospère jusqu'à ce que la concurrence oblige l'entreprise à prendre en 1912 le virage de l'électricité. Après la mort de Rodrigues-Ély en novembre 1922, la présidence de la B.R.C. est prise par Georges Schwob d'Héricourt (dont la sœur Clotilde avait épousé Alfred Boas), futur président des Distilleries de l'Indochine (SFDIC). La société abandonne son usine de Charonne, réoccupée par la Cie parisienne de distribution d'électricité (CPDE), mais dispose d'un autre établissement à Gennevilliers.

Alfred Boas n'était pas seulement ferblantier : franc-maçon, membre de l'Alliance républicaine démocratique, il était aussi administrateur de la Société départementale d'usines à gaz (Ch. Georgi et Cie). Marié à Clotilde Schwob — sœur de Georges Schwob d'Héricourt qui fut, entre autres, président des Distilleries de l'Indochine —, il était père de deux filles — Claire, mariée au journaliste Henry de Jouvenel, et Suzanne, qui se consacra à la protection infantile, mariée à l'architecte Emmanuel Gonse — et de trois fils : Robert (1876), président de Sud-Lumière, capitaine, tué au front en 1915 ; André (1881-1953), cofondateur en 1902 des Engrenages Citroën, futurs Engrenages et réducteurs ; enfin le nôtre, René (Montmorency 1886-New-York, 1974).

Ingénieur ECP, René Boas devient administrateur en 1913 des Engrenages Citroën, puis en 1919 des Éts L. Garnot (plombage, galvanisation, 50-52, quai de Clichy, Paris), dans les deux cas avec son frère André et son oncle Georges Schwob.

Golfeur confirmé, il se remarie en 1920 avec Andrée Rueff (Mulhouse, 1900), qui ne semble pas avoir de parenté proche avec Jules Rueff, le fondateur des Messageries fluviales de Cochinchine.

Après la dissolution des Éts Garnot (15 décembre 1925), René Boas crée en juin 1926 une SARL à son nom spécialisée dans l'importation de pâte à papier et de papier journal

Peu après, il est fait chevalier de la Légion d'honneur comme lieutenant d'artillerie de réserve (*JORF*, 23 août 1926).

En 1927, on reconnaît sa signature sur l'action Société indochinoise des plantations de Mimot et sur les actions et les parts de fondateur Plantations d'hévéas de la Souchère, et l'année suivante sur le titre Wm. G. Hale « par délégation du conseil d'administration »

Cette même année 1928, il fonde, avec Lucien Vaz, l'Union commerciale et industrielle de papeteries et cartonneries France-Papier.

Au début de 1935, la société René Boas est dissoute et le capital de France-Papier réduit de 1 à 0,25 MF. Notre homme est néanmoins nommé conseiller du commerce extérieur comme importateur de papiers (*J.O.R.F.,* 15 février 1936).

Entre-temps (1934), les Hévéas de Chalang ont été absorbés par ceux de Prek-Chlong et René est devenu administrateur de cette dernière société. En octobre 1935, il propose au Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine de lui acheter à bref délai 35.000 tonnes pour le compte de l'Association des importateurs allemands du caoutchouc, offre poliment déclinée.

En 1939, il intervient auprès du ministère des affaires étrangères en faveur de la Société minière et industrielle de Plakalnitza (Bulgarie).

www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Minindus_Plakalnitza.pdf

En 1940, il s'installe à New-York où il fonde Boas & associates.

N.B. : Il y avait aussi des Boas diamantaires, dans l'import-export (E. Boas et Cie) et un Ernest Boas (le même que le précédent ?) administrateur de l'Affinerie française (métallurgie des non-ferreux à Lescure-les-Rouen, Seine-Inférieure).

Plantations d'hévéas de Chalang

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 18 septembre 1927).

M. É[milien] Bertrand [de Wm G. Hale & Co] a fondé la Sté des Plantations d'hévéas de Chalang, capital de 21.000.000 francs, en 210.000 actions de 100 francs, le conseil est autorisé à porter le capital à 40 millions.

Siège social : Saïgon, 7, quai de Belgique

55.000 parts de fondateur dont 10.000 aux promoteurs, 8.000 au Syndicat d'études des caoutchoucs de Momai et 7.000 aux souscripteurs. Il est créé une Société civile des porteurs de part.

Les actions ont droit à un premier dividende de 8 %. les parts à 25 % du solde.

MM. L. Jacques *[sic : Jacque]* et V. Ippolito [garagiste et transporteur] sont administrateurs statutaires pour une durée illimitée. Il leur est adjoint : MM. Boas [Pierre] Guesde, Triadou, Revel, Ernest Martin et Cie, Hale and C°, l'Union syndicale financière [USF (Siaume)], la Sicaf et les Messageries fluviales de Cochinchine.

Coll. Olivier Galand
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf
PART DE FONDATEUR

Mêmes signatures et date que l'action ci-dessus.

Pour la Maison indochinoise à la Cité universitaire de Paris
Souscriptions individuelles déjà recueillies
(*L'Écho annamite*, 30 décembre 1927)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Maison_etd_IC_Paris.pdf

Émilien Bertrand, 17, rue d'Astorg 2.500
Sté des plantations d'hévéas de Chalang, 17 rue d'Astorg. Adm.-dir. M. [Émilien] Bertrand 5.000
Sté des plantations d'hévéas de la Souchère, 17, rue d'Astorg. Adm.-dir. M. [Émilien] Bertrand 5.000
Sté Wm G. Hale, 17, rue d'Astorg. Adm.-dir. M. [Émilien] Bertrand 5.000

Les plantations du Chalang, du Mimot
et l'U S. F. [Union syndicale et financière]
(*Le Merle mandarin*, 8 mars 1929)

Le lanceur de cette affaire est M. Amédée Siaume, ancien banquier, dont les assises actuelles sont situées 66, rue de La-Boétie. M. Amédée Siaume est entouré, pour ses nouveaux lancements, d'un groupe sensationnel de personnages influents. Lorsque M. Varenne fut nommé en Indochine, un M. Carrière, homme de confiance de M. Amédée Siaume, fut désigné pour aller se rendre compte de ce qu'il y avait à faire là-bas.

C'est à cette circonstance que nous devons l'existence de la Société des hévéas de Chalang, qui exploite 7.300 hectares pour lesquels il est demandé, avec discrétion, aux souscripteurs éventuels, 26.250.000 fr.

Devant le nombre de nouveaux souscripteurs sollicités à domicile par des démarcheurs, M. Siaume a décidé de porter le capital de son syndicat à 100 millions

---

Messageries fluviales de Cochinchïne
(*Le Journal des finances*, 8 novembre 1929)

Une notice en vue de la cotation éventuelle des actions et des parts de la filiale « Plantations d'hévéas de Chalang a été publiée au « Bulletin des annonces légales obligatoires ». Avec les plantations de Mimot et de Kantroy — qui ont déjà fait l'objet, en avril 1929, d'insertions au *B.A.L.O.* en vue d'introduction en Bourse ; — les « Plantations de Chalang » font partie du groupe de plantations nouvelles constituées en 1927 par les Messageries fluviales.

Cédric Meletta, *Jean Luchaire : L'enfant perdu des années sombres*, 2013, note 815 :
Siaume est devenu banquier, homme d'affaires enrichi par le commerce des perles fines, puis des plantations d'hévéas de Chalang en Indochine sous couvert du gouverneur général Alexandre Varenne.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR
La promotion du ministère des Colonies
(*Les Annales coloniales*, 6 mars 1930)
(*Le Journal officiel de la République française*, 7 mars 1930)

CHEVALIERS (au titre civil)

Martin (*Ernest*-François)[Né le 21 août 1878 à Essonnes (Essonne)], banquier ; 37 ans 11 mois de services et de pratiques professionnelle, 3 campagnes. A contribué au placement de capitaux considérables en Indochine facilitant ainsi le développement de la colonie [Éditeur de l'*Annuaire financier France-Extrême-Orient*, administrateur des Hévéas de la Souchère, des Hévéas de Chalang et des Comptoirs généraux de l'Indochine].

Sté des plantations d'hévéas de Chalang
(*Les Annales coloniales*, 4 novembre 1930)

(3e exercice). Bilan sans compte de profits et pertes.

A l'actif : Plantation An-Thuan 4 millions 605.609 70, Plantation Chalang 8 millions 394.523 80 ; Stocks 29.022 80 ; actionnaires, 5.663.650, débiteurs divers, 1 mil. 351.390 30 ; Hale et Cie, 901.135 25 ; Caisses et banques : 323.262 96.

Au Passif : Capital, 21.000.000 ; Banques, 499.338 ; créditeurs divers, 154.219 10 Gouverneur général de l'Indochine, 215.000.000.

Ce dernier poste représente la partie non payée de la concession. Le rapport signale que les difficultés provenant des relations avec l'administration et du manque de main-d'œuvre ont été aplanies ; la situation sanitaire s'est maintenue excellente.

Fin 1929, 188 hect. ont été plantés à la concession Chalang. Cette superficie, toute en plants greffés et sélectionnés, présente un très bel aspect. 500 autres hectares ont été de plus abattus et en partie défrichés.

Des pépinières contenant 1.200.000 plants provenant d'arbres réputés comme étant parmi les plus gros producteurs de caoutchouc des Indes Néerlandaises ont été constituées de compte à demi avec les plantations voisines de la Sté d'Hévéas de Prekchlong et ce dans un but d'économie.

La plantation An-Thuan comprenait, fin 1929, 184 hect. en saignée ayant produit 37.518 kg de caoutch sec ; 76 hect. plantés non en saignée et 53 hect. défrichés, plus 20 hect. de jardins de greffes.

La gérance technique a été retirée à la Sté Hale et portée à la Sté indoch. de comm., d'agricul. et de finances [Sicaf]. Le compte de la Sté Hale figurant à l'actif compte pour 991.135 25 et garanti par des hypothèques bancaires, déjà assuré des 5/8 en cours d'exercice est en voie de règlement.

L'assemblée a enregistré les démissions de M. Ernest Martin qui doit être prochainement nommé agent de change ; Union syndicale financière [USF], [Ch.] Triadou [Hale and C°], Sté W. G. Hale et réservé son *quitus* à ces deux derniers. Elle a

ratifié la nomination de MM. le colonel Rondeleux[4] et Gaston Rueff [Messag. fluv. Coch.] aux fonctions d'administrateur.

(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc,* 8 août 1930)

Société des plantations d'hévéas de Chalang, représentée par M. [René] DUCHATEAU, W. G. Hale et Compagnie.

(*Les Annales coloniales*, 16 avril 1931)

Arrêté déclarant la Société des plantations d'hévéas de Chalang concessionnaire titre provisoire de terrains sis dans la circonscription de Kompong-cham.

ABSORPTION PAR LES HÉVÉAS DU PREKCHLONG

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Preck-Chlong_1927-1937.pdf

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 12 juillet 1934)

La Société des plantations d'hévéas de Chalang vient de faire apport à la Société des plantations d'hévéas du Prekchlong de l'intégralité de ses éléments actifs et passifs contre l'attribution de 85.000 actions de 100 francs entièrement libérées à créer de la Société des plantations d'hévéas de Prekchlong.

---

[4] Louis Rondeleux (1867-1962) : polytechnicien, officier d'artillerie, chevalier (1910), puis officier (1919) de la Légion d'honneur. Également administrateur des Hévéas de Preck-Chlong et de la Société de fabrication du caoutchouc, puis des Plantations réunies de Mimot.

Frère de Marguerite Rondeleux, mariée à André Damour, des Forges de Bayard et Saint-Dizier, administrateur de la Marocaine Métallurgique, de la Métallurgique et Minière franco-marocaine et de la Minière du Djebel-Lorbeux (Tunisie).

Père de Geneviève Rondeleux, mariée à Roger Chaperon, ingénieur E.C.P., administrateur de la Cie fermière des chemins de fer tunisiens (suite du Bône-Guelma dont son père avait été administrateur).